

INFORMATIONS

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :
Sur la tête de pont de Nikolaiev, dans le secteur de Voznesensk et au nord-est de Pervomaisk, de nouvelles attaques ennemies sont restées sans succès. Un groupe de combat, sous le commandement du capitaine Kaleerlak, s'est particulièrement distingué.
Entre le Boug ukrainien moyen et le Dniester, la pression de l'ennemi s'est accrue. La ville de Vinnitsa a été méthodiquement évacuée après destruction de toutes les installations militaires.

A l'est de Proskourov, des éléments de plusieurs divisions d'infanterie soviétique ont été taillés en pièces par des incursions hardies de nos unités blindées. Au cours de ces opérations, la 16^e section blindée de reconnaissance, sous les ordres du capitaine Schiller, s'est particulièrement distinguée.

Entre Proskourov et Tarnopol également, nos contre-attaques, couronnées de succès, ont causé aux bolcheviks de lourdes pertes.

Dans le secteur de Kremenetz et près de Kovel, nos troupes soutiennent toujours un dur combat défensif.

Dans la région des marais du Pripet et sur la rive méridionale du fleuve, de nombreuses poussées soviétiques ont échoué.

Au sud-est de Vitebsk, nos troupes sont engagées dans de durs combats locaux pour la possession d'une hauteur, qui a plusieurs fois changé de mains.

Dans le secteur nord du front de l'est, l'ennemi n'attaque que dans la région de Narva. Il a été repoussé et a perdu 30 chars.

Sur la tête de pont de Nettuno, au sud-ouest d'Aprilia, l'adversaire a effectué sans succès plusieurs attaques soutenues par une importante artillerie. Les défenseurs de Cassino ont repoussé de nouveau hier toutes les attaques ennemies qui, puissamment appuyées par l'artillerie, se sont succédées toute la journée.

Dans la soirée du 19 mars, lors de l'attaque d'un convoi ennemi au large de la côte nord-africaine, une formation d'avions torpilleurs allemands a endommagé 5 cargos chargés, jaugeant ensemble plus de 30.000 tonnes.

Dans la journée d'hier, profitant d'un temps bouché, d'assez faibles formations de bombardiers américains, venant du sud, se sont dirigées vers le sud-est de l'Allemagne et ont jeté en plusieurs endroits des bombes explosives et incendiaires. Les dégâts et les pertes sont minimes. Vingt-cinq appareils ennemis, dont 24 bombardiers quadrimoteurs, ont été détruits.

Des escadrilles d'avions de combat allemands ont attaqué le port britannique de Hull et jeté de nombreuses bombes explosives et incendiaires. De vastes foyers d'incendie et d'importantes destructions ont été observés dans les objectifs visés.

Du 11 au 20 mars, quarante et un avions ennemis ont été abattus par les forces navales, la D.C.A. de bord des navires de commerce et la D.C.A. de la marine de guerre.

La nuit dernière, quelques avions britanniques de harcèlement ont jeté des bombes sur l'Allemagne occidentale et dans la région de Berlin.

M. Marcel Déat

est nommé Ministre du Travail

Le « Journal Officiel » du 17 mars a publié trois textes créant un poste de Secrétaire d'Etat à la Solidarité nationale, en vue de contrôler et de coordonner les œuvres sociales d'intérêt général.

M. Marcel Déat a été nommé Ministre Secrétaire d'Etat au Travail et à la Solidarité nationale.

En peu de mots...

● On déclare dans les milieux touchant de près le pape que l'état de santé du Souverain Pontife inquiète sérieusement son entourage.

● On mande d'Alger que la remise de la flotte italienne à une commission navale soviétique aurait lieu dans un avenir proche.

● Pour la seconde fois, en 24 heures, l'aviation anglo-américaine a bombardé les localités de la banlieue d'Amiens. On compte 15 morts et 30 blessés.

● Le docteur Cottier, directeur de l'Office du tourisme, a présenté, devant une assemblée réunie à l'Ecole polytechnique de Zurich, un projet prévoyant pour l'après-guerre la création d'un réseau européen de chemins de fer ultra-rapides dépassant 300 kilomètres à l'heure.

● On annonce la mort, à 93 ans, du général de Castelnau, survenue à Montastruc-la-Conseillère où il s'était retiré depuis le début de la guerre.

● M. Péricard, vice-président de la Légion des combattants, quittait samedi soir, par la route, le Mont-Dore, pour regagner Vichy. Il venait d'assister à une session des chefs départementaux de la Légion. Une signalisation rouge émise par une patrouille allemande intima à la voiture l'ordre de s'arrêter. Le chauffeur, vraisemblablement par inadvertance, n'ayant pas obtenu la patrouille tira un coup de feu. La balle atteignit M. Péricard qui fut tué sur le coup.

● M. Pucheu a été fusillé lundi matin au polygone d'Hussein-Dev.

M. Pucheu, qui a eu une attitude très courageuse, avait demandé à ne pas avoir de bandeau sur les yeux, à garder les mains libres et à pouvoir donner lui-même au peloton d'exécution l'ordre de tirer.

Chronique du Lot

COUR D'ASSISES DU LOT

Incendie volontaire

La session des assises pour le Lot s'est ouverte lundi 20 mars. Elle est présidée par M. Espinasse, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

La première affaire est celle d'un incendie volontaire. Drame banal, nous voulons dire qui résulte de l'instinct plutôt que de la raison et qui par là se révèle avec une simplicité brutale et sans complications.

En voici l'exposé tel quel. Le 25 novembre 1943, dans la commune de Floirac, une vaste meule de paille appartenant à M. Cambonie et qui se trouvait à quelques mètres de sa ferme était incendiée pendant la nuit.

Une rapide enquête de la gendarmerie fit découvrir le coupable.

Celui-ci, nommé Ludovic Galibert, employé à la S.N.C.F., demeurait à quelques centaines de mètres. Il avait de la rancune contre Cambonie parce que celui-ci, paraît-il, après lui avoir vendu une première fois deux quaterons de blé, refusa de lui en livrer un troisième quateron, disant qu'il n'avait pas d'approvisionnement suffisant pour se permettre cette liberté.

Il n'en fallut pas plus pour qu'il résolût de se venger. Pendant la nuit du 23 novembre, vers 4 heures du matin, il se lève, va chez son voisin, allume l'incendie, puis entre chez lui où sa femme et ses six enfants dorment encore, prépare tranquillement le café et se rend ensuite à son travail à la gare de Floirac.

Interrogé, Ludovic Galibert ergote quelque temps, puis, accablé par les présomptions concordantes, avoue son crime et en explique les mobiles.

Les renseignements le présentent comme un gaillard coléreux, irritable, de probité incertaine et redouté de ses voisins.

Les débats

M. Dilhae, substitut, occupe le siège du ministère public, et c'est M. Louis Gihbert qui assure la défense de l'accusé.

Ces débats n'apportent aucune surprise. Ils se déroulent dans un intérêt très relatif parce que tout le monde prévoit bien qu'ils ne fourniront pas d'élément nouveau d'appréciation, sauf peut-être par l'attitude et les réactions de l'accusé. Mais celui-ci reste si effacé que, même pendant son interrogatoire, c'est à peine si on l'entend.

Le président, avec une conscience remarquable, procède minutieusement et pousse son interrogatoire jusqu'aux moindres détails. Il en résulte que l'accusé a eu une existence malheureuse, presque complètement abandonnée dès l'enfance de ses parents, qu'il est de très faible intelligence, qu'il fut noté de tous ses employeurs comme un brave homme et qu'une fois marié il se montra toujours bon époux et bon père de famille. Enfin, Galibert témoigne des regrets sincères de son acte et pleure amèrement quand le président le presse d'expliquer à quels mobiles il a obéi.

Les témoignages confirment les faits connus : ils précisent les circonstances dans lesquelles ils se sont produits, mais n'apprennent rien qu'on ne sache déjà. Un seul incident est à noter : c'est qu'entre Cambonie et l'accusé une contestation s'éleva. Cambonie prétend que, le lendemain du crime, il fut menacé par Galibert. Celui-ci le nie énergiquement.

Le médecin-psychiatre, docteur Minardot, apporte les résultats de son examen. Il conclut à une débilité mentale certaine qui atténue la responsabilité pénale de l'accusé.

M. Dilhae, substitut, prononce un réquisitoire modéré. Il rappelle que le crime commis par Galibert encourage les travaux forcés. Toutefois, en raison des considérations familiales et mentales, le ministère public ne s'oppose pas aux circonstances atténuantes qui peuvent réduire la peine jusqu'à deux ans de prison. Seulement, pour qu'il y ait une sanction, il importe que le sursis soit refusé.

Et c'est justement le sursis qui sera le but de tous les efforts de M. Louis Gihbert qui prononce en faveur de Galibert une très belle, une très éloquente plaidoirie qui émeut profondément l'auditoire.

Le verdict

Après une demi-heure de délibération le jury rapporte un verdict reconnaissant l'accusé coupable et lui accordant les circonstances atténuantes. Mais il est silencieux sur la question du sursis.

En conséquence, Galibert est condamné à deux ans d'emprisonnement.

Gendarmerie

M. Deschanel, gendarme à Toulouse, est nommé à la brigade de gendarmerie de Figeac.

RECENSEMENT DU MATERIEL DE GUERRE

« Le Journal Officiel » du 11 mars a publié une loi en date du 1^{er} mars 1944, relative au recensement du matériel de guerre.

Cette loi dispose que toute personne possédant des objets mobiliers énumérés dans cinq listes annexées à la loi doit en faire le dépôt à la Mairie, à la brigade de gendarmerie ou au Commissariat de police lorsque ces objets ont été, le 25 juin 1940 ou après cette date, la propriété de l'Etat ou en sa possession et lorsqu'ils étaient destinés au service des anciennes forces armées.

Le dépôt doit être effectué dans un délai de vingt jours à partir de l'entrée en vigueur de la loi, délai qui expire le 1^{er} avril 1944.

En cas d'impossibilité matérielle de livraison, les intéressés devront déclarer aux mêmes services l'existence et la consistance des objets dont ils sont détenteurs.

Deux exemptions seulement sont prévues, l'une en faveur des objets qui se trouvent en la possession des services chargés régulièrement de l'administration des biens des anciennes forces armées, l'autre qui se rapporte aux objets régulièrement aliénés par lesdits services.

D'autre part, toute personne, qui, sans être elle-même détentrice d'objets visés par la loi, en connaît l'existence doit en faire la déclaration dans les conditions prévues ci-dessus. Toutefois, cette déclaration n'est pas obligatoire pour les époux frères, sœurs et parents en ligne directe, du détenteur des objets.

Les détenteurs de biens mobiliers visés par la loi qui se seront conformés à leurs obligations dans le délai imparti ne feront l'objet d'aucune poursuite pour détection irrégulière. De même, lorsque la déclaration faite par un tiers l'aura été dans ce même délai, aucune poursuite ne sera intentée contre le détenteur.

L'attention du public est appelée sur le caractère impératif des dispositions de la loi du 1^{er} mars 1944 qui sont sanctionnées par des peines sévères, allant, selon la gravité des faits, de l'amende à la peine de mort.

Les listes peuvent être consultées dans les Mairies, les brigades de gendarmerie et les Commissariats de police.

ECHANGE DE VETEMENTS

La Délégation du Secours National informe le public que la remise des vêtements usagés à Cahors ne sera plus acceptée, à partir de ce jour, que les mardi, jeudi, samedi et les jours de foire de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

Elle s'excuse de cette restriction et demande aux intéressés de bien vouloir se conformer strictement à ces instructions qui lui sont données par le Siège.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES PHARMACIENS DU LOT

En conformité de l'arrêté du 9 février 1944 du Secrétaire d'Etat à la Santé la Chambre départementale des pharmaciens du Lot a procédé à l'élection des membres de son Conseil le samedi 18 mars 1944.

Ont été élus, membres titulaires : MM. Chaumont, de Souillac ; Decros, de Gramat ; Garnat, Paul, Lagarde et Lestrade, pharmaciens à Cahors ; Meulet Auguste, pharmacien à Gourdon.

Membres suppléants : M. Gineste, pharmacien à Saint-Céré ; Mme Mole, à Figeac ; M. Hugues Delmas, à Figeac.

MEDAILLES MILITAIRES

Réunion générale le dimanche 2 avril à 9 h. 30 au Siège, Café de la Promenade. Ordre du jour : paiements des cotisations 1944 ; rapport moral et financier ; renouvellement du bureau. Présence indispensable.

Justice de Paix

M. Monnet, de Lorbeau, est nommé juge de paix de Souillac et Payrac (Lot), en remplacement de M. Metz, nommé juge de 3^e classe au Tribunal de première instance de Saint-Affrique.

Tombé d'une échelle

Au cours de son travail, M. Jean Estournel, 33 ans, peintre en bâtiments, est tombé d'une échelle et s'est fracturé une côte du côté gauche.

Le Dimanche 26 Mars

(en matinée et soirée)
La Compagnie du « Regain » jouera

CINNA

de Pierre Corneille
Au Théâtre Municipal

Femmes de quarante ans, portez-vous mieux

La quarantaine apporte aux femmes de nombreux troubles : époques irrégulières et douloureuses, violentes maux de tête, vertiges, bouffées de chaleur, étouffements, bourdonnements d'oreilles, fourmillements et crampes dans les jambes, varices, palpitations. Un excellent remède consiste à prendre vingt Gouttes Florides à chaque repas, trois semaines par mois. Les Gouttes Florides régulent la circulation et équilibrent la femme. 16 fr. 90, ttes pharmacies. Existe aussi en comprimés, 16 fr. 30. Visa 846 P. 7933.

PALAIS DES FETES

Mercredi 22, samedi 25 mars, soirée 20 h. 15. Dimanche 26, deux matinées : 1^{re}, 14 h. ; 2^e, 16 h. 30, soirée 20 h. 15. LA CAVALCADE DES HEURES. Avec un bon Complément. France Actualités.

CAHORS

AUX ORIGINES DE L'HUMANITE

Tel est le titre sous lequel la Société des Etudes du Lot avait convié le public cadurcien à aller entendre le R.P. Bergounioux, docteur en sciences, professeur de géologie à l'Institut catholique de Toulouse. Celui-ci est l'auteur d'un livre intitulé « Le premier de nombreuses controverses dans les milieux scientifiques adonnés à la paléontologie ».

Il était donc parfaitement qualifié pour exposer les recherches, les travaux et les résultats des savants essayant de découvrir quelque lumière dans cette nuit profonde où se perdent les origines de l'humanité.

L'assistance qui avait répondu à cet appel remplissait le théâtre quand M. Irague, président de la Société des Etudes, présenta le conférencier.

Avec lui nous avons tout de suite l'impression que nous n'allons pas assister à un cours monotone, pédant et ennuyeux. Rien, au contraire, de plus vivant et animé que son exposé.

Bien entendu, il n'apporte pas de certitudes. La science paléontologique, à travers bien des hésitations, essaye de démêler quelques leurs de vérité dans ces origines de l'humanité qui se perdent dans la nuit des temps. Elle va à tâtons et le savant conférencier nous expose la série des découvertes sur lesquelles on discute et qui permettent d'échafauder quelques hypothèses.

Nous voyons passer sur l'écran, expliqués par le conférencier, les crânes trouvés en diverses parties du monde et appartenant aux époques géologiques qui se sont succédées depuis la formation de la terre — époques dont chacune compte peut-être des milliers de siècles. Et le R.P. détaille les caractéristiques de ces échantillons par quoi ils se rattachent, soit à la race humaine, soit à la race simiesque.

Sans suivre le conférencier dans ses développements, disons qu'il n'a cessé d'intéresser passionnément son auditoire qui l'en a remercié par de vifs applaudissements, s'associant ainsi aux félicitations que M. Irague — qui l'avait présenté — lui adressa en fin de séance pour son talent et sa science, assez sûre d'elle-même pour ne pas hésiter à déclarer qu'elle est effrayée de ce qu'elle ignore !

QUEL EST-CE QUE LA TUBERCULOSE ?

La tuberculose n'est pas une maladie héréditaire, mais une maladie contagieuse. La tuberculose est une maladie essentiellement évitable. La tuberculose est une maladie grave, d'autant mieux qu'elle est traitée dès le début.

ON PRESERVE LES ENFANTS

La préservation est plus intensive et le risque diminue d'intensité chez l'enfant, l'adolescent et chez l'adulte jeune. Les placements en sana et autres établissements de cure et de préservation sont passés de 3.005 en 1921 à 61.107 en 1930 et à 94.627 en 1938. Les gains annuels en vies humaines sont en 1938 de l'ordre de 50.000. Ils peuvent encore être augmentés de moitié.

Grave accident

M. Léon Lagnié, 30 ans, ouvrier menuisier-touffeur, est, au cours de son travail, la main gauche entraînée sous sa machine-outil. Il eut l'annulaire et l'auriculaire de la main gauche sectionnés. Il a reçu les soins de M. le docteur Rougier qui estime à un mois l'incapacité de travail occasionnée par cet accident.

Arrestation

La police de la Sûreté a procédé à l'arrestation du nommé Rambaud Abel, âgé de 30 ans, manœuvre domicilié à Cahors, 8, rue Joachim-Murat. Cet individu, qui était locataire d'un logement meublé au Grand Séminaire appartenant au concierge de cette institution et a soustrait une certaine quantité de linge neuf dont la valeur est évaluée à une somme importante.

Rambaud a été écroué à la prison.

Vol de pommes de terre

Un individu pénétra chez Mme Bonnavie, place Galdemar, et emporta plusieurs centaines de kilos de pommes de terre.

Plainte fut portée. Après une enquête, l'auteur du vol a été découvert et arrêté. Il a fait des aveux.

LE REGAIN VA JOUER « CINNA »

Il est inutile aujourd'hui de présenter la Compagnie du Regain à nos compatriotes ; le succès qu'elle obtint à Cahors, lors de sa dernière représentation du « Misanthrope », suffit désormais à sa renommée. Troupe jeune, intelligente, enthousiaste même, bien composée, bien entraînée, bien dirigée, elle peut aborder avec confiance les chefs-d'œuvre les plus difficiles de notre théâtre classique et leur donner cette vie, cette « jeunesse » par quoi s'explique la faveur du public depuis qu'ils sont à la scène.

Il paraît que Corneille, lorsqu'il écrivit *Cinna*, voulait toucher Richelieu par le truchement d'Auguste. Le Cardinal avait été sévère pour des rebelles rouennais et il s'agissait de le fléchir en célébrant les vertus de la clémence. Corneille n'avait négligé aucun argument, et ces arguments étaient si forts, ils touchaient si profondément à l'esprit et au cœur de l'homme éternel, que les spectateurs y trouvèrent toujours des raisons d'acclamer *Cinna*, parfois avec véhémence. Pendant la Révolution, la pièce fut souvent obligée d'intervenir pour réprimer les désordres que provoquaient les discussions, notamment au cours du deuxième acte.

Talma, en 1808, fit acclamer la pièce à Erfurth, où il incarna Auguste devant un parterre de rois. Rachel, quelques années plus tard, dans le rôle d'Emilie, lui donna un nouvel éclat, qui ajouta au succès de cette étonnante tragédie. Puis Silvain renouvela le rôle d'Auguste par une interprétation personnelle admirablement servie par ses qualités de diction.

Dans la pièce jouée par Le Regain, le rôle d'Auguste est tenu par Paul Oetly, celui de *Cinna* par Claude Martin, celui d'Emilie par Dominique Barra ; J.-J. Dreux joue Euphorbe ; Gilberte Debrueil, Livie ; Pierre Lioté, Maxime ; Jean Marigny, Evandre ; Martine Méniland, Fulvie ; Claude Vernier, Polyclète. Pierre Bertin, de la Comédie Française (qui vient d'être chargé de la mise en scène du « Bourgeois gentilhomme » pour les débuts de Raimu au Théâtre Français), Pierre Bertin a mis au point le spectacle du Regain, dont les décors et les costumes ont été préparés par Félix Casadessus, qui dirige la troupe avec une singulière intelligence du théâtre, n'a rien négligé pour assurer le succès de *Cinna*.

La tragédie de Corneille, par son côté politique, autant que par son côté profondément humain, est d'une brûlante actualité, car elle traite avec passion, comme le souligne Lanson, de « ces grandes thèses, ces grandes controverses qui sont de tous les temps : royauté et république, morale et raison d'Etat, clémence et rigueur, fidélité à un parti ou évolution dans les partis ». Brunetière ajoute : « Il y a de savoir où commence le droit à l'insurrection ; si nous avons celui de donner des bornes à une tyrannie qui n'en veut connaître aucune, et si tous les moyens sont légitimes, permis ou excusables pour les lui imposer ».

Ces problèmes ont toujours passionné les Français, habiles à discuter des affaires qui les déchirent. Comment ne s'intéresseraient-ils pas autour d'hui au débat magistralement mené par Corneille ?

La représentation de *Cinna* qui aura lieu au Théâtre Municipal de Cahors dimanche 26 mars, en matinée et en soirée (il y aura, en matinée, une réduction de prix pour les élèves des écoles), sera précédée par un à-propos de Pierre Bertin qui met Corneille en scène, afin de mieux préparer les spectateurs à l'audition de la tragédie. — J. FOLLET.

Séance cinématographique

L'Association Nationale des Amis des Travailleurs Français en Allemagne, avec l'appui du Commissariat général d'Action sociale pour les Français travaillant en Allemagne, avec le concours de l'Office de Placement allemand, offre aux familles de travailleurs en Allemagne une séance cinématographique le vendredi 24 mars, à 20 h. 15, au Palais des Fêtes, à Cahors. Au programme : Actualités. Un documentaire. Un grand film : Pages immortelles.

Entrée est entièrement gratuite.

Camardes de la route

Dimanche 26 mars, sortie à Gigouzac. De Cahors à St Denis-Catus par le train. Départ à 5 h.

Aux producteurs de Céréales

Les agriculteurs de la commune de Cahors sont invités à livrer immédiatement à l'organisme stockeur les céréales secondaires (orge et avoine) pour lesquelles ils sont imposés. Au 31 mars courant, tous les détenteurs de blé devront avoir livré au même organisme-stockeur les stocks qui leur ont été réclamés le 1^{er} mars.

Passé ce délai, les retardataires seront passibles de peines très sévères.

Remise des titres d'alimentation

Les hommes de 18 à 45 ans devront présenter lors de la remise de leurs titres de rationnement pour avril leur carte et certificat de travail, leur carte d'identité et toutes pièces justifiant de leur profession et de leur situation au regard du service du travail.

Coincé entre deux balles de tabac

M. Robert Pevre, travaillant au garage Artigalas, a été coincé entre deux balles de tabac qu'il chargeait. Il devra observer un repos de 15 jours au moins.

VIANDOX

Communique

Dans quelques cas, des consommateurs et des revendeurs de VIANDOX, présenté sous la forme solide, ont pu constater que le contenu de certaines boîtes s'était flué ou moins humidifié.

La seule raison en est la restriction obligatoire dans l'emploi du matériel d'emballage qui ne permet plus, comme avant la guerre, d'assurer une protection absolue contre l'humidité de l'air. Cependant, et quel que soit son aspect, même très humidifié, VIANDOX donne l'assurance qu'il n'a perdu aucune de ses qualités et qu'il est utilisable tel quel avec profit.

Dès que les circonstances le permettront, l'emballage ancien sera réemployé.

Securité d'abord !
UN
BON DU TRÉSOR
même entièrement détruit
n'est pas anéanti
Rappelez-vous
votre numéro, vous
sauverez votre capital
ON SOUSCRIT PARTOUT

ROUGEURS
DÉMANGEAISONS
SULFURINE
DU D' LANGLEBERT
Ancien Interne de l'Hôpital St-Louis
Maladies parasitaires de
la peau. Bain soufré sans
odeur, ou parfumé, action
tonique et fortifiant générale,
effet stimulant sur la
peau. Traitement préventif
du rhumatisme. Toutes
Pharmacies. Visa N° 1635 - P 9913
— 202 —
Pub. R. T. W.

UN TUBERCULEUX
DÉPISTÉ
C'est une famille protégée !
Achetez le Timbre
Antituberculeux !

Les Sports

FOOT-BALL ASSOCIATION

En Championnat de Promotion d'honneur, le Stade Cadurcien bat le C.A. Castelsarrasin par 5 buts à 1. Caussade, bien connu des Cadurciens, a connu l'affluence et la rencontre a enthousiasmé tous les spectateurs.

Le Stade, plus complet et brillamment affirmé sa technique et enlevé la première place de la poule.

Castelsarrasin, qui comptait quelques remplaçants, ne put rien devant les athlétiques Cadurciens, et seulement Mandrette dans un grand style confirma ses moyens en marquant un but bien méritoire.

Le « blond » Cutille, demi-centre de classe fut l'âme de l'équipe; le Breton Bagot, un vrai torpilleur aux côtés d'un derviche comme Ahouari. Toute l'équipe forma un bloc riche d'espoirs pour les prochains grands matches.

Nedjar, Violla et même le Jules complétèrent l'excellente façon la forme du onze dans les salons de l'ami Escorbac, au Café Glacier.

STADE CADURCIEN

Rugby

La venue de Castelsarrasin avait attiré au terrain de l'Ile une belle affluence par une journée un peu chaude déjà pour des ébats sportifs de ce genre.

Les visiteurs présentent une équipe complète en toutes ses lignes et animée du désir de vaincre, tandis que le Stade aligne sa formation habituelle peu décidée à vaincre, mais avec la seule intention de limiter le score, estimant l'adversaire supérieur.

Dès le début Castel, qui possède une ligne d'avants plus puissante, prend l'avantage en mêlée et l'on assiste à de beaux mouvements que notre défense en verve réussit à stopper. Le Stade fournit quelques efforts qui restent sans résultats, Bordes marque en coin, mais l'essai n'est pas accordé; quelques échappées restent également sans résultat, et à la mi-temps rien n'a été marqué.

À la reprise, notre équipe ne fait pas preuve de plus de mordant, la mêlée n'est pas soudée, et de cette façon ne peut résister à l'adversaire qui en profite pour marquer deux essais de belle facture.

À Castel, les meilleurs furent le demi de mêlée, Alonso, le centre Pébeyre, ainsi que les ailes assez rapides; chez les avants, aucun n'émergit en particulier, mais tous firent montre de cohésion.

À Cahors, toute la ligne de trois quarts fournit une bonne exhibition, particulièrement en défense, rôle dans lequel ils durent se cantonner; le jeune Garrouty ne décut pas du tout à l'ouverture, et, heureuse constatation, on plaqua mieux aux jambes. Chez les avants, partie décevante en général, la première ligne étant légère ne put résister à elle seule aux coups de bottes de l'adversaire mieux soudé et plus rapide; la seconde ligne changea souvent sans résultat et la troisième ligne fut presque inexistante tant pour la défense que pour la poussée à la mêlée. Dans l'ensemble, mauvaise partie qu'il conviendra de faire oublier.

EDEN

Mercredi, samedi et dimanche en soirée à 20 h. 30. Dimanche 1^{re} matinée à 14 h.; 2^e matinée à 16 h. 30. ALERTE AUX BLANCS avec Isa Miranda. Complément et Actualités.

LE CUIVRE

ET LES AUTRES MÉTAUX NON FERREUX

besoin vital

La France ne peut s'en passer.

● Pour préserver son vignoble contre le mildiou, les pulvérisations de sulfate de cuivre sont indispensables. Les sels de cuivre et les sels de plomb sont également utilisés pour lutter contre les nombreuses maladies qui menacent nos vergers, nos champs de pommes de terre, etc.
● Sans cuivre, la plupart des applications de l'électricité deviennent pratiquement irréalisables...
... tandis que les moyens de transports, vitaux pour notre ravitaillement, risquent d'être immobilisés faute de pièces essentielles.

Or notre sous-sol est très pauvre en cuivre et autres métaux non ferreux et les circonstances actuelles ne permettent aucune importation.

Mais chaque Français possède chez lui du métal inemployé ou remplaçable ou dont il peut se passer

● sous forme d'objets inutilisables : vieux robinets par exemple,
● d'objets inutilisés : suspensions, bougeoirs, etc.
● d'objets remplaçables : bouillottes par exemple.

Par la Loi du 9 Février 1943, modifiée par la Loi du 31 Décembre 1943, qui institue

L'Impôt-Métal

les Français sont invités à apporter aux Centres de Perception qui seront désignés ultérieurement, les quantités de cuivre qui leur seront notifiées par un avis de perception des Contributions Directes.

NOTA : Pour tous renseignements, écrire au Commissariat à la Mobilisation des Métaux non ferreux, Service Documentation, 5, Place Vendôme, Paris.

Apportez votre cuivre

ET AUTRES MÉTAUX NON FERREUX AUX CENTRES DE PERCEPTION DE L'IMPOT-MÉTAL

COMMUNIQUÉ N° 1 DU

COMMISSARIAT À LA MOBILISATION DES MÉTAUX NON FERREUX

CAHORS

ADRESSES

Décès. — Nous avons appris avec tristesse le décès subit à Paris de Mme Edouard Delfau à l'âge bien prématuré de 39 ans. Nous adressons à notre compatriote, ainsi qu'à ses parents, Mme et M. Maurice Delfau, à Mlle Delfau et à toute la famille, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Livraison de bétail. — Malgré toutes les difficultés actuelles pour livrer du bétail à la réquisition, notre Caisse de compensation a pu se procurer deux bêtes qu'elle a livrées à Puy-l'Evêque dimanche matin 19 mars. Ce qui prouve malgré certaines accusations tendancieuses que notre commune fait un effort réel pour satisfaire à toutes les réquisitions dans la mesure de ses possibilités.

Puy-l'Evêque

Appel à la population. — M. le Préfet du Lot adresse un nouveau et pressant appel aux familles qui n'ont pas encore d'enfants réfugiés. De nombreux convois d'enfants étant annoncés, il est indispensable de prendre sans tarder les dispositions qui s'imposent pour les héberger. En conséquence, les familles qui peuvent assurer la garde d'un ou plusieurs enfants sont priées de se faire inscrire d'urgence au secrétariat de la Mairie. Puy-l'Evêque se doit de répondre à cet appel par un geste de générosité et de solidarité envers d'innocentes victimes de la guerre.

Montcuq

Nécrologie. — Lundi matin, 13 mars, ont eu lieu à l'Eglise St-Hilaire les obsèques du jeune Louis Castell, décédé dans sa quatorzième année, après une longue maladie.

Louis Castell était le fils aîné de Mme et M. Castell, boulanger à Montcuq. Aux familles en deuil, nous adressons l'expression émue de nos bien sincères condoléances et de notre vive sympathie.

FIGEAC

Figeac

Aux éleveurs. — Les éleveurs, sont informés que la station des haras est ouverte.

Elle comprend cette année : Kernizan, trait breton, dont les produits ont été particulièrement remarquables, et Radieux, postier breton.

La station est ouverte tous les jours, sauf le dimanche dans l'après-midi, le matin de 8 h. 30 à 9 h. 30 et le soir de 3 h. 30 à 4 h. 30.

Obsèques. — Samedi ont eu lieu, en présence d'une nombreuse assistance, en l'Eglise Saint-Sauveur, les funérailles de M. le Colonel Pradié, décédé après une courte maladie à l'âge de 74 ans. Officier d'artillerie, qui révéla sa haute valeur militaire pendant la Grande Guerre, commandeur de la Légion d'honneur, le Colonel était un homme affable, modeste, qui passait sans bruit, estimé de tous ceux qui l'approchaient et qui savait apprécier ses hautes qualités de cœur. A toute sa famille, nos sincères condoléances.

Thémines

Omission. — Dans le compte rendu des obsèques de M. Delpech, à Flaujac, nous avons involontairement omis de mentionner que deux discours y avaient été prononcés. L'un, par M. Goldely, instituteur à Espédaillac, canton de Livernon au nom de l'Administration; l'autre, par M. Albet, notre instituteur. Nous tenons à réparer cette omission involontaire.

Prudhomat

Carnet noir. — Deux décès simultanés ont endeuillé notre commune : celui de M. Salès, 65 ans, décédé à Granou, après une très courte maladie, et celui de Mme Vve Jaubertou presque octogénaire, décédée à Bonnevoile. Le premier a été inhumé à Pauliac samedi matin 18 mars et la deuxième à Bonnevoile samedi après-midi. Aux familles endeuillées, nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

Ennuis de la peau

... petits ou grands, passagers ou rebelles, sont efficacement traités par les Sels Largan qui favorisent l'élimination des déchets par la foie et exercent une action dépurative sur le sang. Les Sels Largan pour un litre : 12 fr. 10. Ttes phies. Visa 846 P. 4566.

GOURDON

Martel

Nécrologie. — C'est avec un vif regret que nous apprenons le décès, quartier de Spoujols d'une fillette des époux Tillard, Denise, âgée de 9 mois. Nos condoléances les plus émuës à la famille.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'un garçon Pierre chez les époux Bonneval-Roches Cours des Fossés. C'est leur deuxième enfant. Compliments et meilleurs vœux.

Incendie. — Un feu de cheminée s'est déclaré ces jours derniers chez Mme Dupuy de Boutières, rue de Brive. Le sinistre, qui s'était étendu à l'ensemble de l'immeuble, a été rapidement maîtrisé. Les dégâts sont couverts par une assurance.

Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 26 mars par la pharmacie Rouzevrolles, place de la République.

Cinéma Olympia. — Samedi 25 mars à 20 h., « M. des Lourdes », avec un bon Complément et France actualités.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve BLATY; Mme et M. BLATY Frédéric à Cahors; Mme et M. LAVERGNE à St-Jean-de-la-Ruelle près Orléans; M. BLATY à ARTIS;

Les familles BLATY, FLAMAND Léon, Hector et Daniel, BREL, CASAN, BRUNET, BILLARD, FROMENT, DELMOULY et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Elie BLATY

décédé à Cahors dans sa 72^e année, muni des sacrements de l'Eglise. Les obsèques ont eu lieu le samedi 18 mars en l'Eglise St-Barthélemy.

AVIS DE DECES

Madame et Monsieur Paul LACOSTE, ancien chef de service au Ministère de la Guerre, et leurs enfants, 9, rue Nationale à Cahors, ont la douleur de faire part aux amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur BOUZIAT Alphonse

Leur père, beau-père et grand-père, décédé subitement le 12 mars 1944 à l'âge de 83 ans.

Les obsèques ont été célébrées en l'Eglise de Bellevue (Seine-et-Oise). L'inhumation a eu lieu dans cette localité dans le caveau de famille.

REMERCIEMENTS

et **AVIS DE NEUVAIN**
Monsieur et Madame ROMEU; Mademoiselle Marcelle PONS; Monsieur et Madame RIBOU et leur fils; Monsieur et Madame PRAT.

Les familles LAUR, MARTY, POUZERGUES et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marie PONS

née Laur

et vous prie de vouloir bien assister au service de neuvaïn qui sera célébré le jeudi 23 mars à 9 h. en l'Eglise St-Barthélemy.

ETRANGE MARIAGE

par
CONCORDIA MERREL
N° 42

— Mais le docteur Gray ? Où est le docteur Gray ? Je suis venue le chercher pour...

Sparling rejeta sa tête en arrière et se mit à rire :

— Le docteur Gray, ma petite Honor ? Cet excellent docteur Enfield Gray ? C'est un personnage fictif, ou dirions-nous que le docteur Gray et votre humble et dévoué serviteur ne font qu'un.

— Quoi ? Il n'existe pas de docteur Gray ? Vous... vous... m'avez attirée dans un guet-apens ? cria-t-elle en s'élançant vers la porte.

Mais cette porte aussi était close pour elle, et elle ne put l'ouvrir. Son peul battait la chamade, sa tête tournait. La peur, la vraie, la terrible peur l'avait saisie à la gorge. Pendant un affreux instant, elle eut envie de hurler.

Mais Honor, de nature, était brave et elle haïssait le scandale. Elle se maîtrisa. S'adressant à la porte, elle leva des yeux angoissés vers Sparling. Il continuait à avancer, le sourire sur les lèvres et l'expression d'un affreux triomphe dans les yeux.

— Comme c'est gracieux à vous, petite Honor, de venir me voir ainsi sans façon. Certaines femmes auraient craint pour leur bon renom. Mais vous êtes au-dessus des conventions. Vous

PETITES ANNONCES

Suis acheteur d'une bonne PAIRE DE ROUES de voiture, très légères, avec ou sans essieu, diamètre de quatre-vingts centimètres à un mètre. ESPÉRÉT, Les Bories, Pélaçoy (Lot).

A vendre BELLE SALLE A MANGER Henri II, comprenant : buffet-dressoir 5 portes, dessert, glace, 6 chaises cuir, table 3 rallonges. S'adresser : 24, rue de la Préfecture (3^e étage). Le matin ou après 16 h.

OUVRIERES et APPRENTIES MOUTISTES sont demandées. S'adresser à l'Office du Travail, 2, rue St-Maurice, qui transmettra. (Visa n° 497).

A vendre 12 km. de Cahors, centre village, MAISON 2 pièces et chambre débarras, jardin, arbres fruitiers, école, église, autobus journalier, gare à 2 km. libre de suite. Prix à débattre. S'adresser à M. Klein, chemin du Pevrat à Cabessus, Cahors.

A vendre 1 LAVE-TÊTE, 1 SECHOIR COMPLETS, avec casque de mise en plis. 1 APPAREIL INDEFRISABLE marque « Réalistic », 1 CHAUFFE-EAU. S'adresser : Mme F. Lapière, à Montamel, par Frayssinet.

CONSTRUCTEUR MATERIEL électro-domestique de chauffage 1^{re} qualité recherche pour chaque département REPRESENTANT-DEPOSITAIRE. Réf. et caution. Situat. gd avenir. Ecrite : n° 18, Havas, Nice.

ASSURANCES. Cie Franc Incendie, groupe puissant, sans agent local, accepterait excédents et parts industrielles de bons professionnels avec commissions maxima. Ecr. : n° 3570, Agence Havas, Pau.



PEUPLEZ VOS RUCHES VIDES

par l'emploi de « L'ABIGLIOL » des Laboratoires P. BOYER, résultats garantis par 13 ans d'expériences.

Dépositaire pour la z.n.o. : M. G. ROUSSEL 54, rue Gambetta, Condom (Gers).

Service social recherche : 1^o Pour colonies vacances, GRANDS ETABLISSEMENTS ou domaines à louer juillet, août, septembre, pour 100 enfants, avec installation cuisines.

2^o Pour colonies familiales, GRANDS HOTELS à louer pour 60 ou 80 personnes. Gérance assurée par le Service social. Même période.

Ecrite Service social Régional, 8, rue Bouquières, Toulouse.

Votre intestin réclame

S'il est incapable de fonctionner seul régulièrement, venez-lui en aide en prenant le soir un comprimé Vichybol. Ce laxatif doux combat la constipation en activant le foie et l'intestin. Ni fatigue, ni coliques. Ttes phies. 9 fr. 50 la boîte de Vichybol. Visa 846 P. 2864.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve René FRÉGEAC et ses enfants; Madame Veuve Armand FRÉGEAC et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur René FRÉGEAC

Contrôleur des Tabacs

Puisque vous toussiez vous apprécierez ce remède commode

Que vous toussiez par suite de rhume, grippe, bronchite, catarrhe, ayez 5 à 8 Comprimés Pulmoll par jour. Rapidement, ce remède qui contient des médicaments puissants commence à empêcher vos bronches, à raréfier, à empêcher votre toux, à décharger votre respiration. Votre état local et général s'améliore considérablement. Demandez à votre pharmacien des Comprimés Pulmoll, faciles à prendre dehors comme chez soi. 15 fr. la boîte. Visa 846 P. 8035.

ETUDE DE M^e René CHABAL
Huissier
2, Allées Fénélon, Cahors (Lot)

VENTE AUX ENCHERES

Le 25 mars 1944 à 14 heures, 2, Allées Fénélon, à Cahors, il sera procédé à la vente aux enchères des objets mobiliers ci-après :

Lits fer, lit bois complet, lot de gravures, clavecin table Boule, meuble d'angle Boule, buffet cuisine, radiateur à gaz, potiches anciennes, bicyclette, 4.000 facons verre de 187 et 45 centimètres cubes, 6.000 capsules bakélite et fer pour facons, caisses en bois, 19 fûts galvanisés de 100 litres, 3 fûts galvanisés de 50 litres, cuve en cuivre de 320 litres, cuve en fer de 150 litres, cuve en fer galvanisé de 80 litres, tabourets, réchaud à gaz un trou, balance Roberval 10 kg, et poids en fonte, casiers à étiquettes, outillages divers, divers bureaux, table dactylo, armoire de bureau, presse à copier, objets divers, seaux fer, etc... La vente aura lieu au comptant et 20 0/0 en sus pour frais. — L'huissier chargé de la vente : CHABAL.

ETUDE DE M^e Henri MELLAC

Notaire à Cahors

83, Boulevard Gambetta, 83

Suivant acte reçu par M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, le quinze février mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cahors (A.C.) le dix-sept février suivant, volume 787 B, folio 50, numéro 308, il a été fait délivrance à Madame Lucienne LAFOURNIERE, négociante, veuve de Monsieur Joseph FÉLIX, demeurant à Cahors, rue du Marchal-Joffre, numéro trois, des droits revenant à la succession de Monsieur Joseph FÉLIX, son mari, décédé, sur un fonds de commerce de marchand grainier et droguerie agricole, exploité à Cahors, rue du Marchal-Joffre, numéro trois, comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, le matériel et les marchandises, dont par suite Madame Lucienne LAFOURNIERE, veuve de Monsieur Joseph FÉLIX, se trouve être seule propriétaire.

La présente cession a été publiée au Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de fonds de commerce en date du 18 mars 1944. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion, en l'étude de M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, soussigné, domicile élu. — Pour deuxième insertion : Henri MELLAC.

ETUDE DE M^e Henri MELLAC

Notaire à Cahors

83, Boulevard Gambetta, 83

Suivant acte reçu par M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, le dix-neuf février mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cahors (A.C.) le vingt-quatre février suivant, volume 787, folio 59, numéro 337, Monsieur Jean-Arthur ARTIGALAS, industriel, demeurant à Cahors, Quai Cavaignac, a fait donation à Monsieur Jean-Charles-Raymond-Gaston ARTIGALAS, industriel, demeurant à Cahors, 103, Boulevard Gambetta, son fils unique, notamment de ses droits sur un fonds de commerce, avant pour objet le commerce, la réparation et la location des automobiles, cycles, machines agricoles, machines à coudre, moteurs et accessoires, appareils de T.S.F., exploitation de lignes d'autobus, exploité à Cahors, Boulevard Gambetta et Quai Cavaignac.

L'entrée en jouissance a eu lieu le dix-neuf février mil neuf cent quarante-quatre. La présente donation a été publiée au Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de fonds de commerce en date du 18 mars 1944. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion, en l'étude de M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, soussigné, domicile élu. — Pour deuxième insertion : Henri MELLAC.

Il est facile d'activer son foie

Votre foie paresseux vous vaut-il mauvaises digestions, constipation, gaz, migraines, nausées ? Vous l'aidez et vous améliorez votre santé en buvant le soir une tasse de Tisane Vichyflore, dont l'action est douce et naturelle et le goût très agréable. 11 fr. 90, ttes phies. Visa 846 P. 6589.

imp. COUESLANT, Le Co-gérant : PARAZINIS U.O. 4039 — 21-3-44.

à me faire peur. Mais à présent, non... On n'a pas peur d'un être tel que vous !

L'homme fut forcé d'admirer le courage de la jeune femme et ses yeux brillèrent davantage.

« S'il faut un duel de paroles, eh bien ! tant mieux ! » pensa-t-il. Il était toujours vainqueur en pareille rencontre.

— Ah ! s'écria-t-il. Je vois que ça va être charmant ! Venez vous asseoir et Mattéo apportera le thé.

— Je n'ai pas besoin de votre thé, répondit Honor.

— Alors, nous attendrons jusqu'à ce que Mattéo nous apporte à souper, dit Sparling avec une douceur gouailleuse.

— Alors, dit Honor d'une voix assurée, toute l'affaire a été préméditée, organisée. Le traquenard a été tendu bien à l'avance ? Mes félicitations.

— Un traquenard, oui si vous tenez à vous servir d'un aussi vilain mot. Mais combiné avec quel art ! Si délicatement, pour arriver à ce que ma délicieuse Honor entre ici sur ses deux jolis petits pieds.

— En effet, c'est sur mes deux pieds, debout, que je suis entrée ici, dit Honor. Et je suppose que Mme Kenyon est d'accord avec vous.

— Mme Kenyon, la chère femme, a une habitude très commode, celle de toujours avoir besoin d'argent.

— Alors, vous l'avez payée pour feindre la maladie et m'envoyer chercher ici un médecin inexistant ?

— Cela m'a coûté un coupé électrique, les gages du chauffeur et l'entretien de la voiture. Votre mère a une véritable habileté pour faire payer cher ses services.

— Ma mère ! s'écria Honor avec indignation. Une mère aurait-elle jamais tendu un pareil piège à sa fille ? Sparling haussa les épaules en riant :

(à suivre)